



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 7 avril 2025

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 31 mars 2025

Présidence : Marylène Bocherens, Vice-Présidente

Présents : 21 membres

Dans sa séance du 31 mars 2025

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY-PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis municipal N° 26/25 relatif au règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires
- adopté le préavis municipal N° 27/05 relatif à la demande de crédit de CHF 106'000.-- pour le remplacement du système informatique communal

La Vice-Présidente

Marylène Bocherens



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet